



## La grossesse au cabinet n'en faites pas une maladie



*Cher collègue,*

*C'est en pensant à vous que nous avons écrit ce numéro. Malgré toutes les belles intentions, il faut l'avouer, la médecine de famille se spécialise et la périnatalité n'y fait pas exception. La patiente enceinte ainsi sectorisée peut, sinon vous terroriser, du moins créer un sentiment d'inconfort et de doute dans l'esprit du bon médecin que vous êtes.*

*Pour écrire, nous avons puisé dans notre expérience. Nous avons ainsi choisi des situations courantes en consultation sans rendez-*

*vous pour lesquelles des omnipraticiens nous demandent souvent conseil ! Nous espérons de tout cœur que nos articles vous seront utiles et qu'ils vous transmettront un peu de notre passion. Une femme enceinte apporte de la gaieté au cours d'une journée de clinique et beaucoup de gratification. Entre peur et prudence, souhaitons que seul ce dernier sentiment vous habitera à la fin de ce numéro.*

*Bonne lecture !*

*Caroline Pelisle*

**Omnipraticienne  
Hôpital Charles LeMoine**

**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.